

Réf. : 02 /CSF/SE/UM/2019

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE RESTREINT
N° 02 DU 25/07/2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq du mois de juillet, à 11h00, s'est tenue une réunion du Conseil Scientifique Restreint de la Faculté des Sciences Exactes sous la présidence de **Mr. BACHIR BOUIADJRA Rochdi**, pour discuter l'ordre du jour suivant :

1. Habilitation Universitaire

Etaient Présents :

1. Mr. BACHIR BOUIADJRA Rochdi (Président du CSF)
2. Mr. BENMERIEM KHALED (Représentant des enseignants de rang magistral du département de Mathématiques).
3. Mr. BELDJILALI Gherici (Chef du Département de Mathématiques)
4. Mr. MOHAMED CHERIF Ahmed (Président du comité scientifique du département de Mathématiques)
5. Mr. BAMLIL Mounir, (Représentant des enseignants de rang magistral du département de Mathématiques)

Etaient Absents :

1. Mr. YAHIAOUI Ahmed (Doyen de la Faculté), Absence justifiée.
2. Mr. MEFTAH Boudjelal (Vice-doyen chargé de la P.G. et de la recherche scientifique et des relations extérieures) , Absence justifiée.

3. Mr. DEBAKLA Mohamed (Vice-doyen chargé des études et des questions liées aux étudiants) , Absence justifiée.

Après avoir souhaité la bienvenue aux présents et vérifié que le quorum était atteint, le Président du conseil scientifique restreint a entamé la séance de travail comme suit:

- Présentation du dossier d'habilitation universitaire de Mr HELLAL Mohammed enseignant à la faculté des Sciences et Technologie de l'université de Mascara.

Les présents ont soulevés les points suivants concernant le dossier présenté:

- 1- Le dossier comporte une lettre d'acceptation pour la publication. Cette acceptation est conditionnée par la complétude des travaux d'édition qui doivent être menés par l'auteur. A cet effet, les présents ont rejetés le dossier d'habilitation présenté.
- 2- L'adresse de l'université de Mascara est en deuxième position dans l'affiliation du candidat à l'habilitation universitaire. Les membres recommande à l'auteur de modifier la position de l'université de Mascara à la première position.
- 3- Les présents ne se sont pas mis d'accord sur la nature payante ou non du journal en question et se sont mis d'accord à discuter ce point dans le prochain conseil scientifique de la faculté.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 12h00

Le Président du Conseil Scientifique


رئيس المجلس العلمي للكلية
د. بشير بويجرة رشدي
